

**RAPPORT SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU COMPTE F**

Ce rapport présente les résultats de l'exécution du budget 2023 de la ville de Lys-lez-Lannoy. Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux. Sa mise en place a également pour objectif de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

**I- Les résultats 2023**

Section	Reprise résultats 2022	Résultats d'exécution 2023	Résultats de clôture 2023 (A)	Restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	240 799,97	1 612 099,38	1 852 899,35	0,00	1 852 899,35
Investissement	- 1 939 587,10	1 520 515,53	-419 071,57	-368 928,44	- 788 000,01
Total	- 1 698 787,13	3 132 614,91	1 433 827,78	-368 928,44	1 064 899,34

Les résultats de clôture présentent :

- Section de fonctionnement : un excédent de **1 852 899,35 €**.
- Section d'investissement : un déficit de **- 419 071,57 €** et un besoin de financement de 788 000,01 € en incluant les restes à réaliser.

Soit un excédent cumulé de **1 064 899,34 €** servant à financer la section de fonctionnement

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités.
- la non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

**II- Section de fonctionnement**

Le résultat de clôture 2023 s'élève à 1 852 899,35 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

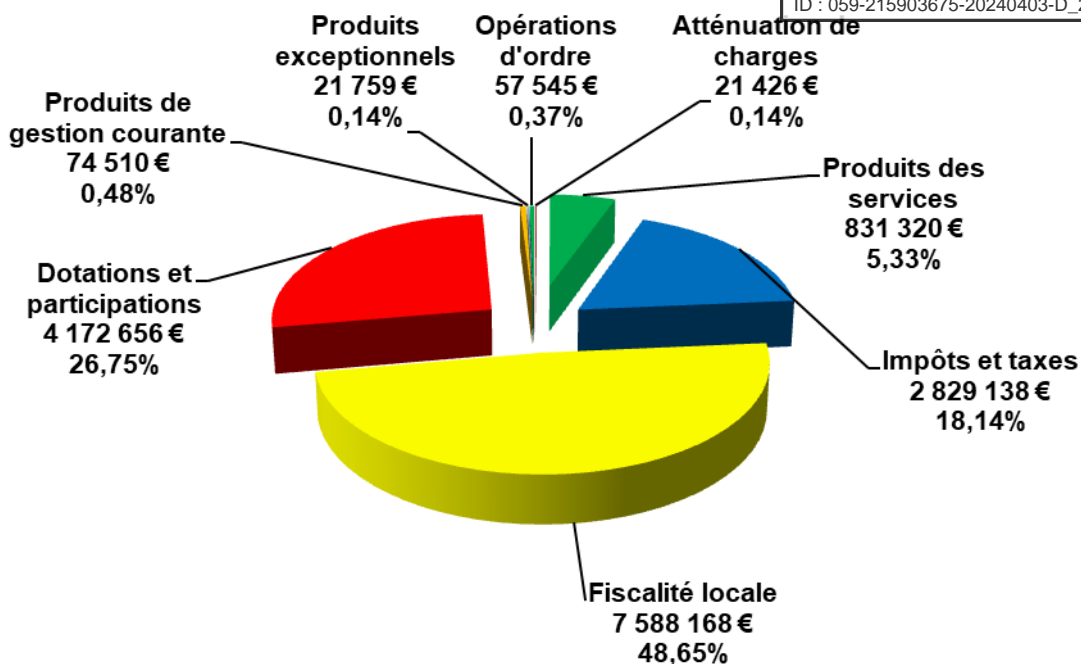
**A. Les recettes de fonctionnement**

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 102,09%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes «certaines».

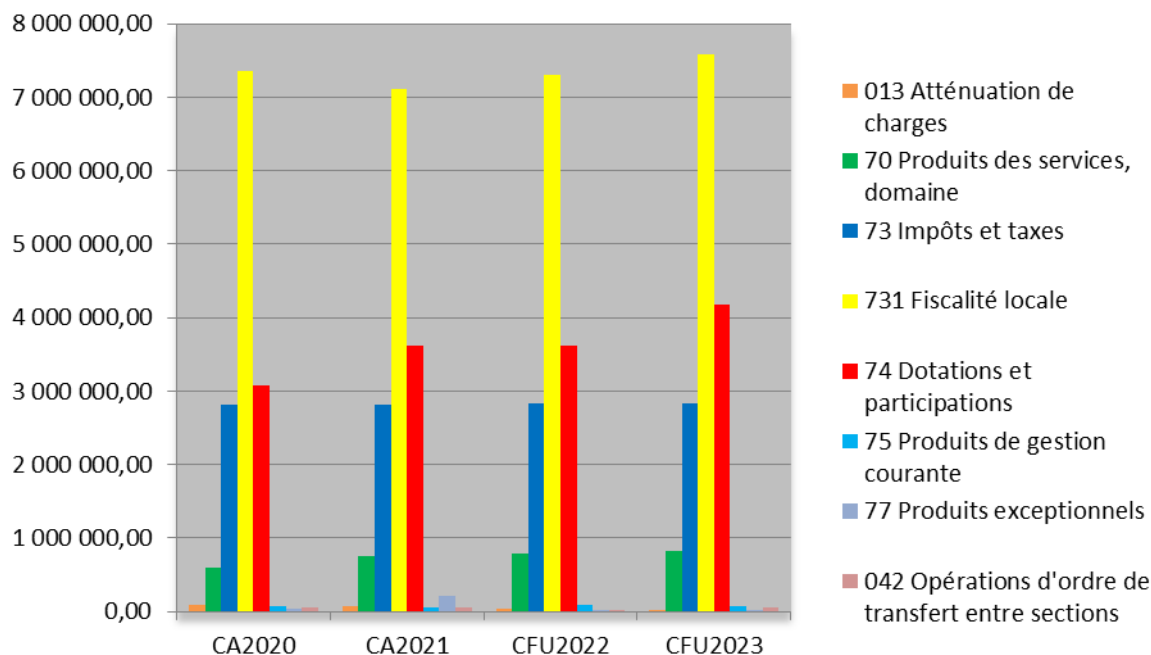
**REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE**

Recettes de fonctionnement		CA2021	CFU2022	Prévisions 2023 (1)	CFU2023	Taux d'exécution
013	Atténuations de charges	73 154,14	30 906,20	25 000,00	21 425,70	85,70%
70	Produits des services	754 265,53	783 782,73	770 500,00	831 320,08	107,89%
73	Impôts et taxes	2 818 962,00	2 824 564,00	2 824 564,00	2 829 138,00	100,16%
731	Fiscalité locale	7 110 640,08	7 312 400,46	7 515 778,00	7 588 168,42	100,96%
74	Dotations et participations	3 619 516,16	3 616 943,98	4 040 490,42	4 172 656,44	103,27%
75	Produits de gestion courante	49 181,78	85 835,94	42 925,00	74 510,32	173,58%
77	Produits exceptionnels	207 971,73	11 534,08	0,00	21 758,62	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 638,07	26 495,88	57 600,00	57 544,54	99,90%
Total recettes de fonctionnement		14 698 329,49	14 692 463,27	15 276 857,42	15 596 522,12	102,09%

(1) hors excédent de fonctionnement reporté



**EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2020 A 2023**



Le chapitre 013 « Atténuation de charges » atteint un taux de réalisation de 85,70% (- 9 480 €). Il couvre essentiellement les remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie professionnelle et accident de travail.

Le chapitre 70 « Produits des services, domaine » enregistre un taux d'exécution de 107,89%. Il augmente de + 47 537 € par rapport à 2022. Certains services augmentent tels que les certificats d'économie d'énergie (+12 510 €), les ALSH (+ 8 898 €), la culture (+ 1 956 €), la gym douce (+ 1 300 €), les repas aux personnes âgées (+ 11 215 €), le 21 accueil jeunes (+1 774 €), la restauration (+ 14 163 €), les garderies scolaires (+ 1 504 €)... Par contre, d'autres services sont en diminution tels que les vacances funéraires (- 5 846 €)...

Le chapitre 73 « Impôts et taxes » correspond à l'attribution de compensation communautaire (DSC) et au fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FFC). Il augmente d'environ 4 600 € entre 2022 et 2023.

L'écart au chapitre 731 « Fiscalité locale » (+ 275 768 € environ) entre 2022 et 2023 provient essentiellement des contributions directes (+ 401 150 €) qui varient en fonction des variations physiques des bases d'imposition et de la revalorisation annuelle de celles-ci en fonction de l'inflation constatée, la taxe sur la consommation finale d'électricité (+ 72 400 €), la taxe locale sur la publicité extérieure (+ 23 200 €). Par contre, la taxe communale additionnelle sur les droits de mutation (- 221 200 €) diminue en lien avec l'évolution du nombre de transactions immobilières sur notre territoire.

Le chapitre 74 « Dotations et participations » avec un taux de réalisation de 103,27% augmente d'environ + 556 000 € par rapport à 2022 (+ 14 946 € pour la dotation globale de fonctionnement, + 29 575 € pour la dotation de solidarité urbaine, + 52 675 € de compensations fiscales, + 3 513 € pour la dotation nationale de péréquation, + 10 500 € pour les titres sécurisés, + 55 018 € de recettes de la CAF, + 14 770 € FCTVA partie fonctionnement, + 384 597 € filet de sécurité, - 12 499 € pour les actions de la politique de la Ville, - 5 385 € de participation de l'Etat ...).

Le chapitre 75 « Produits de gestion courante » avec un taux de réalisation de 173,58% diminue d'environ - 11 300 € par rapport à 2022. Il correspond principalement aux remboursements de sinistres (- 20 065 €), aux recettes de locations d'immeubles (+4 962 €), aux participations fluides (+ 4 523€)...

Le Chapitre 77 « Produits exceptionnels » concerne les mandats annulés sur exercices antérieurs.

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » comptabilise l'amortissement des subventions reçues et les travaux de régie.

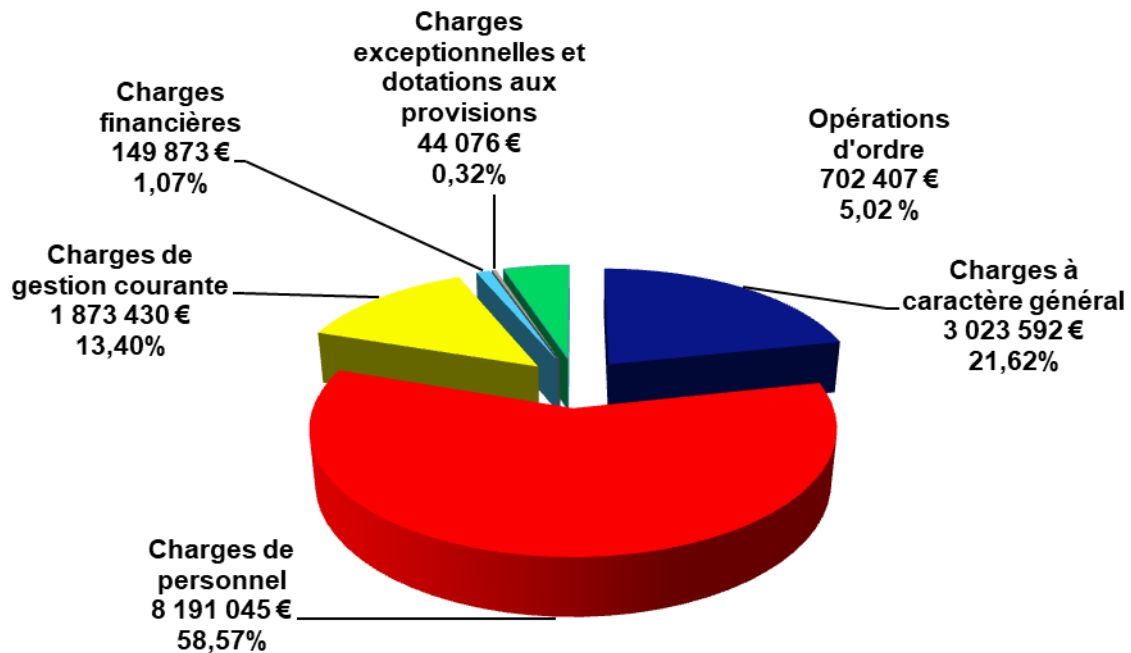
## B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 984 422,74 € avec un taux de réalisation de 94,39% comprenant les opérations d'ordre. Hormis celles-ci, le taux de réalisation est de 94,23%.

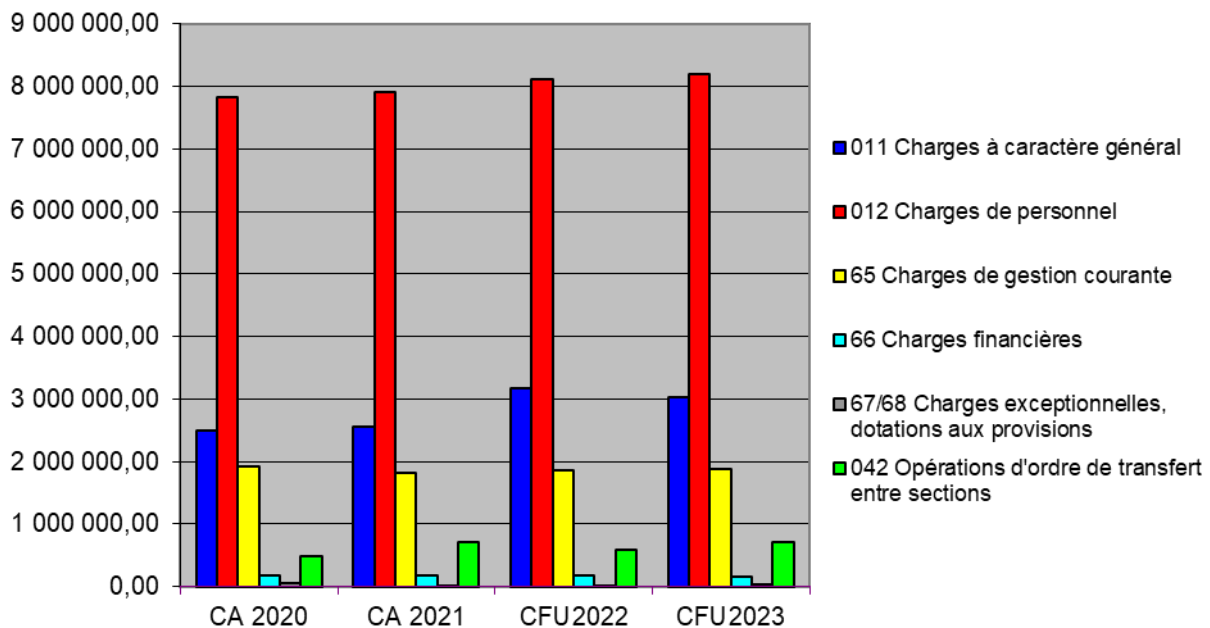
Dépenses de fonctionnement		CA 2021	CFU2022	Prévisions 2023 (1)	CFU2023	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	2 559 429,24	3 163 659,65	3 295 438,73	3 023 591,98	91,75%
012	Charges de personnel	7 905 008,46	8 110 476,02	8 422 351,82	8 191 045,23	97,25%
65	Charges de gestion courante	1 827 931,23	1 852 177,39	2 083 316,87	1 873 429,62	89,93%
66	Charges financières	169 542,90	170 853,04	233 000,00	149 873,22	64,32%
67	Charges exceptionnelles	14 747,33	1 007,50	4 800,00	326,50	6,80%
68	Dotations aux provisions		324,54	56 600,00	43 749,14	77,30%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	718 087,25	594 258,66	720 000,00	702 407,05	97,56%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>13 194 746,41</b>	<b>13 892 756,80</b>	<b>14 815 507,42</b>	<b>13 984 422,74</b>	<b>94,39%</b>

(1) hors prélèvement en faveur section d'investissement

**REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE**



**EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2020 A 2023**



Le chapitre 011 « Charges à caractère général » enregistre une diminution par rapport à l'année 2022 d'environ -140 000 € avec un taux de réalisation de 91,75%.

Cette variation est due, entre autres, à la hausse des fluides (+ 67 750 €), des produits alimentaires (+ 47 802 € augmentation des prix des matières premières...), de l'entretien des réseaux (+ 9 297 € entretien de l'éclairage public, fibre, vidéoprotection ...), de l'entretien du matériel roulant (+ 25 100 €).

Par contre, certains postes sont en diminution tels que les fournitures de petit équipement (-25 049 €), les matières et fournitures (- 10 621 €), les locations mobilières (-115 758 € fin de location des bâtiments modulaires), l'entretien des bâtiments (- 51 672 €), la formation de personnel extérieur (- 28 456 € police municipale), les réceptions (- 9 990 €), les honoraires (- 8 326 €), les autres services extérieurs (-46 845 € dont -37 573 de

participation assainissement, - 15 150 € sablage, - 7 991 € activité politique ville  
+ 12 600 € mission assistance marché éclairage public...)

### EVOLUTION DEPENSES FLUIDES/ALIMENTAIRE

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
EAU	34 565	32 311	37 981	44 092	30 458	37 666	34 590
ELECTRICITE-GAZ BATIMENTS	524 142	326 641	238 125	183 638	244 052	208 929	184 803
ECLAIRAGE PUBLIC	123 482	114 650	123 849	129 183	109 255	102 200	134 900
CHAUFFAGE	267 918	408 755	197 052	141 443	161 755	155 998	148 910
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>950 107</b>	<b>882 357</b>	<b>597 007</b>	<b>498 356</b>	<b>545 520</b>	<b>504 793</b>	<b>503 203</b>
ALIMENTAIRE	497 053	449 251	391 452	327 017	396 674	398 429	378 681
<b>TOTAL</b>	<b>1 447 160</b>	<b>1 331 608</b>	<b>988 459</b>	<b>825 373</b>	<b>942 194</b>	<b>903 222</b>	<b>881 884</b>

Le chapitre 012 « Charges de personnel » totalise 8 191 045 € représentant 61,87 % des dépenses réelles de fonctionnement et atteignant un taux d'exécution de 97,25%, soit environ + 80 000 € entre 2022 et 2023.

Cette hausse des dépenses de personnel s'explique notamment par l'augmentation du point d'indice de 1,5% en juillet 2023 et aux avancements de carrière...

Les effectifs de la commune passent à 190 agents à fin décembre 2023, soit 174 ETP contre 198 agents à fin décembre 2022, soit 182 ETP. La durée effective de travail est de 1 607 h par an.

Les heures supplémentaires passent de 92 698 € à 78 162 € entre 2022 et 2023.

Le taux légal de travailleurs handicapés est de 7,62% en 2023.

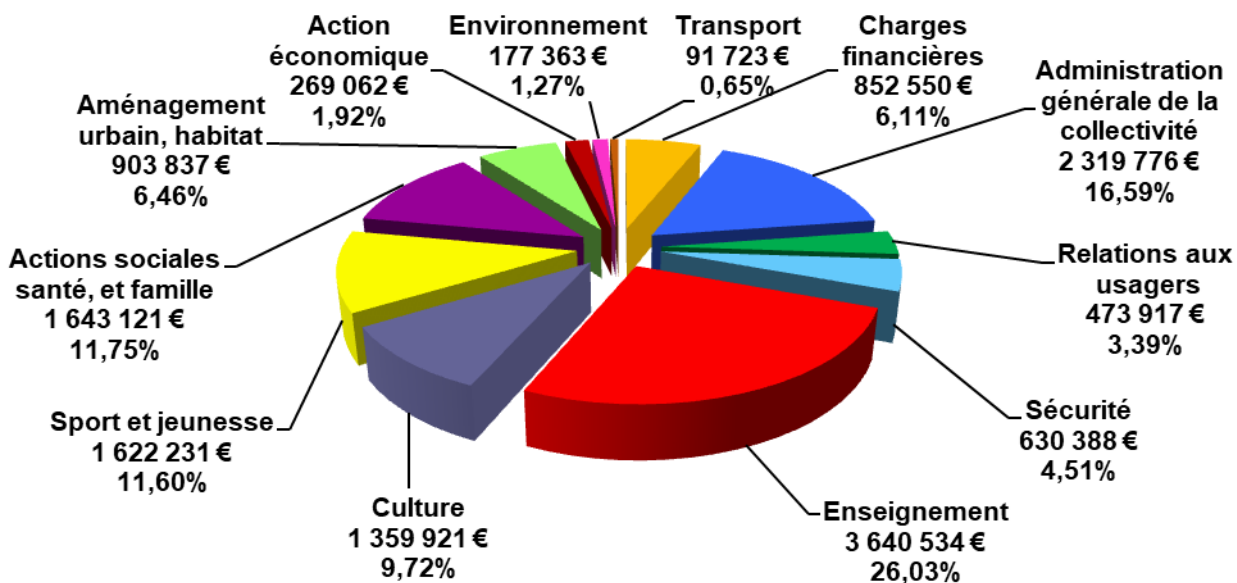
Le chapitre 65 « Charges de gestion courante » augmente d'environ + 21 000 € par rapport à 2022 : + 3 606 € pour les élus (augmentation du point d'indice), + 2 843 € pour le SIVU école le Petit Prince, + 22 388 € pour la Piscine des Trois Villes, - 6 040 € pour les créances admises en non-valeur, - 1 734 € pour les subventions aux associations ( + 2 213 € pour les Petits Chaperons Rouges, + 3 052 € subventions emploi, - 5 317€ subventions sportives...), - 2 213 € pour les coupons sport...

Le chapitre 66 « Charges financières » est en diminution de -12,28% à 149 873 €.

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » correspond aux titres annulés sur exercices antérieurs.

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » : 702 407 € correspond à la réalisation des amortissements.

**VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**



(1) Les relations aux usagers comprennent l’administration de l’Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, le cimetière.

	2022	2023	VAR 2023/2022 %
Charges financières	765 112	852 550	11,43%
Administration Gén. de la Collectivité	2 416 115	2 319 776	-3,99%
Relations aux usagers	479 756	473 917	-1,22%
Sécurité et salubrité publiques	684 701	630 388	-7,93%
Enseignement	3 513 051	3 640 534	3,63%
Culture	1 309 666	1 359 921	3,84%
Sport et jeunesse	1 716 819	1 622 231	-5,51%
Action sociale, santé et famille	1 558 781	1 643 121	5,41%
Aménagement urbain, habitat	797 943	903 837	13,27%
Action économique	268 578	269 062	0,18%
Environnement	292 653	177 363	-39,39%
Transport	89 582	91 723	2,39%
<b>TOTAL</b>	<b>13 892 757</b>	<b>13 984 423</b>	<b>0,66%</b>

**II- Section d’investissement**

Le résultat de clôture 2023 de la section d’investissement fait ressortir un déficit de 419 071,57 € sans les restes à réaliser.

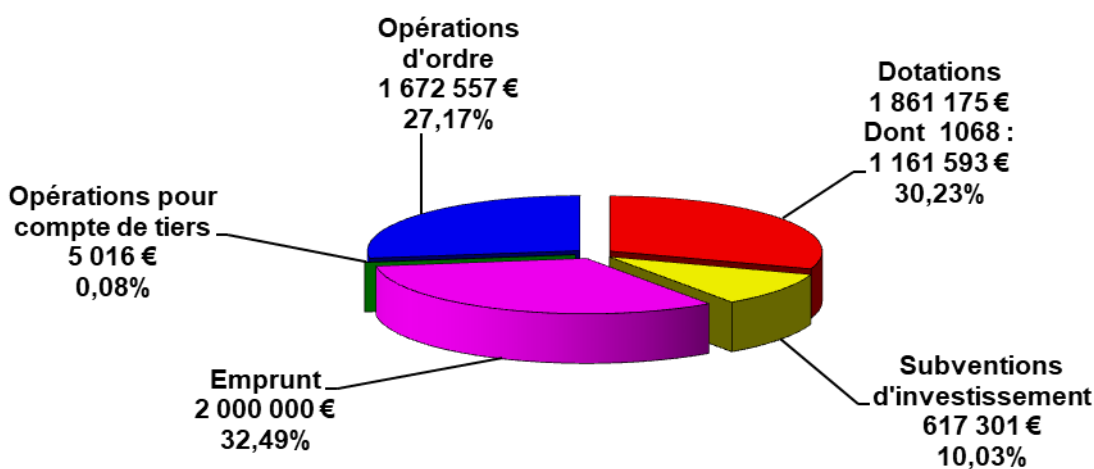
## A. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement		CA 2021	CFU 2022	Prévisions 2023 (1)	CFU 2023	Taux exécution
10	Dotations	1 836 606,72	2 427 921,54	1 835 896,38	1 861 175,39	101,38%
13	Subventions d'investissement	476 617,21	831 345,42	826 971,18	617 300,74	74,65%
16	Emprunts	2 400 000,00	0,00	2 421 259,05	2 000 000,00	82,60%
23	Immobilisations en cours		82 962,85			
27	Autres immo. financières	39 764,75	41 355,33			
45	Opérations pr cpte de tiers			10 000,00	5 016,00	50,16%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	718 087,25	594 258,66	720 000,00	702 407,05	97,56%
041	Opérations patrimoniales	88 098,85	82 962,85	975 693,39	970 149,39	99,43%
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>5 559 174,78</b>	<b>4 060 806,65</b>	<b>6 789 820,00</b>	<b>6 156 048,57</b>	<b>90,67%</b>

(1) hors prélèvement en provenance section de fonctionnement

Les ressources d'investissement enregistrent un montant de 6 156 048,57 € avec un taux de réalisation de 90,67%

### REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



Le chapitre 10 « Dotations » comprend le FCTVA, la taxe d'aménagement et les excédents de fonctionnement capitalisés.

Le chapitre 13 « subventions d'investissement » totalise 617 300,74 € avec un taux d'exécution de 74,65%. A noter que si l'on ajoute au montant effectivement perçu en 2023 les restes à réaliser en matière de subventions d'équipement (209 670,44 €), on atteint un taux de réalisation de 100%. Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

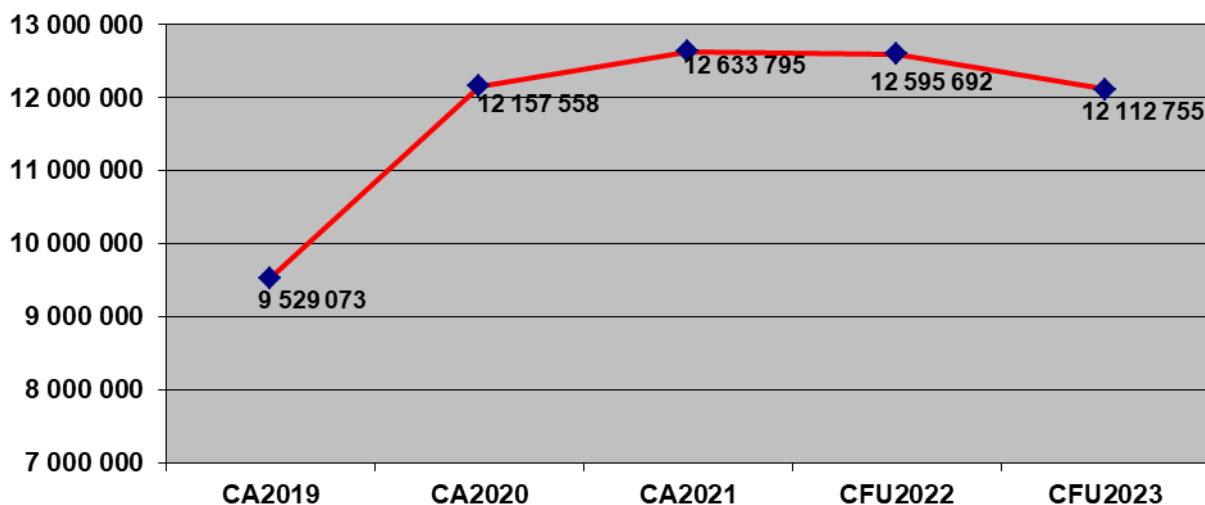
Le chapitre 16 « Emprunts » a un taux de réalisation de 82,60%. Il comprend l'emprunt de 800 000 € passé en 2023 avec la Banque Postale et l'emprunt de 1 200 000 € signé en 2022 avec la Caisse d'Epargne et débloqué en 2023.

Le chapitre 45 « Opération pour compte de tiers » correspond à des travaux exécutés d'office.



Les chapitres 040/041 concernent les opérations d'ordre (amortissements, opérations d'ordre 20/21 ...).

### NIVEAU DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE



L'encours de la dette au 31/12/2023 atteint 12 112 755 €. La dette par habitant (basée sur la population totale Insee) est de 868,80 €.

Un emprunt à taux fixe a été contracté en 2023.

. 800 000,00 € auprès de la Banque Postale au taux fixe de 3,76% sur 15 ans.

#### B. Les dépenses d'investissement

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 83,49%.

Dépenses d'investissement		CA 2021	CFU 2022	Prévisions 2023 (1)	CFU 2023	Taux exécution
16	Emprunts	1 124 263,30	1 238 352,99	1 365 000,00	1 282 937,11	93,99%
20	Frais étude, logiciels	48 186,25	103 289,79	63 281,00	32 466,89	51,31%
21	Immobilisations corporelles	1 222 598,78	1 363 456,50	2 219 153,99	1 439 402,81	64,86%
23	Travaux en cours	3 545 655,87	2 697 539,59	855 654,49	842 016,30	98,41%
26	Part. et créances rattachées			6 000,00	6 000,00	100,00%
45	Opérations pour le cpte de tiers			10 000,00	5 016,00	50,16%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 638,07	26 495,88	57 600,00	57 544,54	99,90%
041	Opérations patrimoniales	88 098,85	82 962,85	975 693,39	970 149,39	99,43%
		<b>6 093 441,12</b>	<b>5 512 097,60</b>	<b>5 552 382,87</b>	<b>4 635 533,04</b>	<b>83,49%</b>

(1) Hors solde d'exécution

Le chapitre 16 « Remboursement d'emprunts » porte essentiellement sur les remboursements en capital d'emprunts.

Les chapitres 20 à 23 correspondent aux dépenses d'équipement brut. Ces chapitres ont un taux d'exécution relativement faible. Cela s'explique par le recul de réalisation de certains gros chantiers ou de chantiers terminés mais non payés à fin 2023.



Le chapitre 26 « Participations et créances rattachées » concerne la souscription aux participations dans les sociétés d'économie mixte de quartiers.

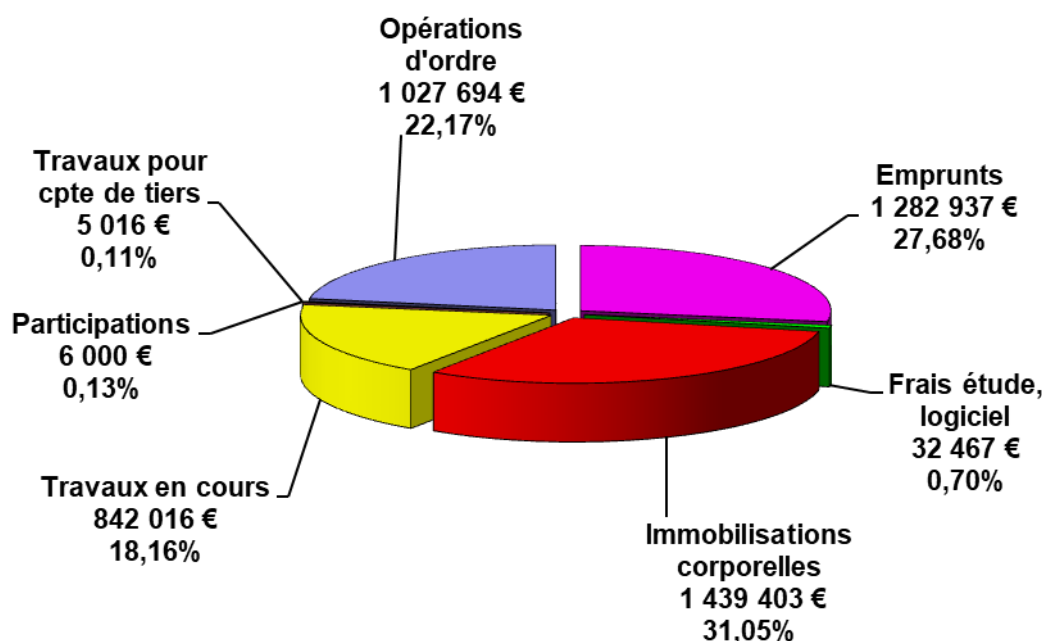
Le chapitre 45 « Opération pour compte de tiers » correspond à des travaux exécutés d'office.

Les chapitres 040/041 concernent les opérations d'ordre correspondant essentiellement à l'amortissement des subventions reçues, aux travaux de régie et opération de cession gratuite...

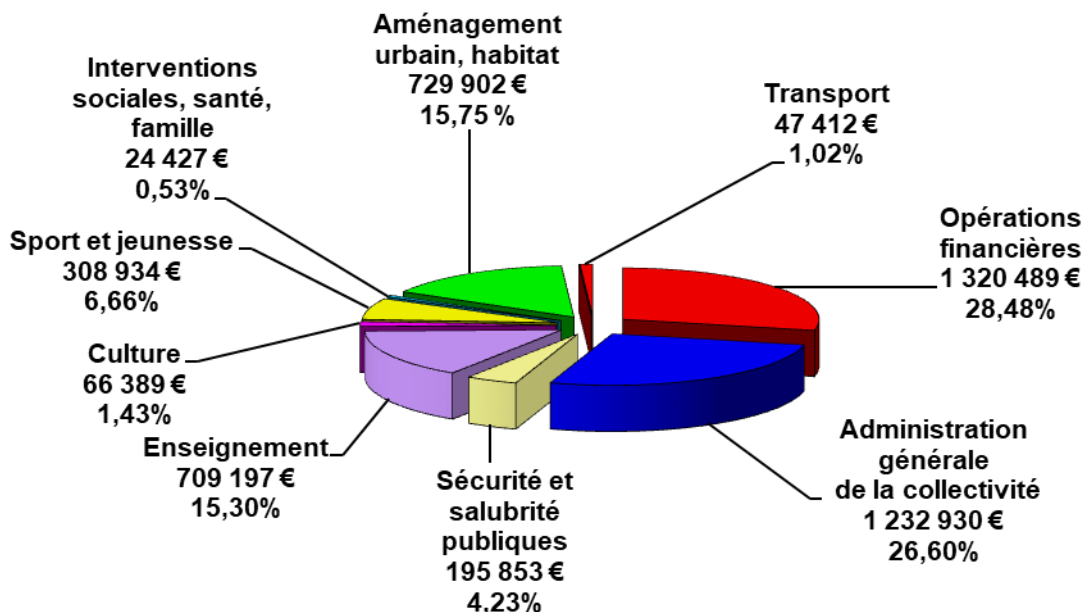
Les principaux programmes réalisés en 2023 sont :

- Programme d'éclairage public (enfouissement réseau, renouvellement du parc d'éclairage public (mâts, ampoules led), illuminations de Noël) : 702 435 €
- Ecole élémentaire Paul Bert (toiture, panneaux photovoltaïques) : 429 190 €
- Complexe Jules Ferry (rénovation salle gymnastique, menuiseries, électricité...) : 280 420 €
- Maternelle Paul Bert (construction nouvelle école) : 188 950 €
- Vidéosurveillance et liaisons fibres optiques : 132 050 €
- Acquisition parking rue Chanzy : 122 560 €
- Maison Dhalluin (toiture, rejointoiement...) : 48 570 €
- Informatique (logiciel, matériel) : 48 260 €
- Sentier du Nouveau Monde (réfection) : 37 070 €
- Divers bâtiments (travaux désenfumage) : 35 900 €
- Ecoles (mobilier) : 35 200 €
- Ecole maternelle Anatole France (menuiserie) : 24 670 €
- Ecole de musique (instruments) : 19 360 €
- Véhicule : 19 000 €
- Ferme Gauquier (éco-pâturage) : 15 720 €
- Stade Jean Cholle (clôture, menuiserie...) : 12 600 €
- Voirie (mobilier urbain) : 8 770 €
- Salle Colucci (chauffage) : 8 290 €
- Salle sportive Léo Lagrange (éclairage LED) : 7 920 €
- Défibrillateurs (mise en conformité) : 7 040 €
- Agora (éclairage Led) : 5 660 €

### REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



**VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**



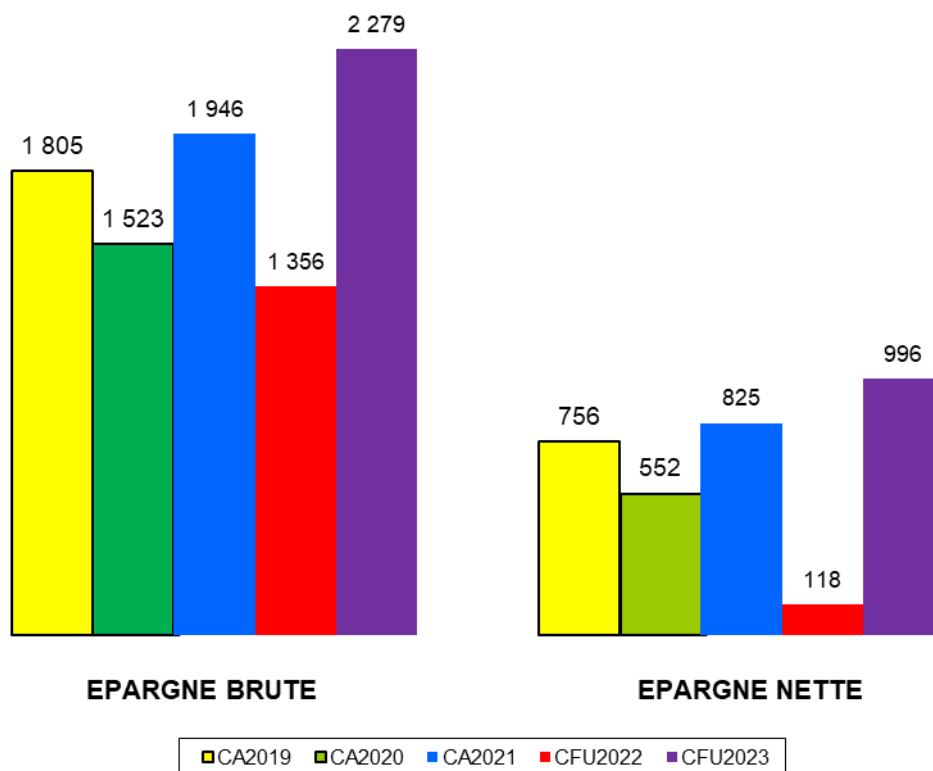
**EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE DE 2022 A 2023**

	2022	2023	VAR2023/2022 %
Opérations financières	1 264 599	1 320 489	4,42%
Administration Gén. de la Collectivité	607 026	1 232 930	103,11%
Sécurité et salubrité publiques	163 774	195 853	19,59%
Enseignement	2 533 915	709 197	-72,01%
Culture	91 408	66 389	-27,37%
Sport et jeunesse	211 656	308 934	45,96%
Action sociale, santé et famille	11 078	24 427	120,49%
Aménagement urbain, habitat	598 365	729 902	121,98%
Environnement	1 724		
Transport	28 552	47 412	166,06%
<b>TOTAL</b>	<b>5 512 098</b>	<b>4 635 533</b>	<b>-15,90%</b>

### III- Données synthétiques

#### A. Les niveaux d'épargne

En milliers d'€



Suite aux efforts réalisés par les services et élus afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes, notre autofinancement s'est amélioré entre 2022 et 2023 (996 K€ au lieu de 118 K€). Hors filet de sécurité, l'épargne nette s'élèverait à 611 K€.

Rappelons que l'autofinancement permet de financer nos investissements futurs.

#### B. Les principaux ratios

RATIOS	CFU2023	CFU2022
Dépenses réelles de fonctionnement/population	951,23	964,08
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 114,54	1 063,21
Dépenses d'équipement brut/population	167,76	301,89
Encours de dette/population	868,80	913,13
DGF/population	152,33	150,48
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	61,67	60,99
Dépenses réelles de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	93,73	99,12
Taux d'épargne brute (Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement)	14,39	9,25
Taux d'épargne nette (Epargne brute - remb. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement)	6,41	0,80
Ratio endettement (Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement)	0,78	0,86
Capacité de désendettement (encours de la dette/épargne brute)	5,42	9,29

Population : valeur recensement INSEE